DECLARATION D'ACCESSIBILITE NUMERIQUE

HARMONIE MUTUELLE

Date de publication : 8 juillet 2021



SOMMAIRE

DECLARATION D'ACCESSIBILITE HARMONIE MUTUELLE	3
ETAT DE CONFORMITE	3
RESULTATS DES TESTS	3
00141 E1400 14014 / 100E001DEE0	
Non-conformité	3
Dérogations pour charge disproportionnée	4
Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité	4
Etablissement de cette déclaration d'accessibilité	4
Technologies utilisées pour la réalisation du site www.harmonie-mutuelle.fr	4
Environnement de test	5
Outils pour évaluer l'accessibilité	5
Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité	5
RETOUR D'INFORMATION ET CONTACT	5

DECLARATION D'ACCESSIBILITE HARMONIE MUTUELLE

Harmonie Mutuelle s'engage à rendre son site internet accessible conformément à l'article 47 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005.

À cette fin, elle met en œuvre la stratégie et les actions suivantes :

- Schéma pluriannuel de mise en accessibilité 2021-2023

Le Plan d'actions 2021-2022 est en cours de rédaction et sera publié prochainement. Cette déclaration d'accessibilité s'applique à l'url suivante : www.harmonie-mutuelle.fr

ETAT DE CONFORMITE

Le site www.harmonie-mutuelle.fr est en conformité partielle avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA), version 4.1 en raison des non-conformités et des dérogations énumérées cidessous.

RESULTATS DES TESTS

L'audit de conformité réalisé par Urbilog révèle que 52% des critères du RGAA version 4.1 sont respectés.

Le taux moyen de conformité du service en ligne s'élève à 72%

Vous pouvez consulter le rapport d'audit détaillé au format PDF

On compte 54 critères applicables sur 106 parmi lesquels :

- 28 critères conformes
- 26 critères non conformes

CONTENUS NON ACCESSIBLES

Non-conformité

1. Les couleurs

- Présence de textes présentant un taux de contraste insuffisant par rapport à la couleur de fond juxtaposée;
- Présence d'éléments d'interface ou des éléments graphiques présentant un taux de contraste insuffisant par rapport à la couleur de fond juxtaposée.

2. Les liens

Présence de liens insuffisamment explicites ;

Présence de liens vides.

3. Les scripts

- Présence d'éléments incompatibles avec les technologies d'assistance;
- Présence d'éléments non contrôlables par le clavier ou tout dispositif de pointage;
- Présence de scripts initiant des changements de contexte sans que l'utilisateur en soit averti ou en ai le contrôle;
- Présence de messages de statut incorrectement restitués par les technologies d'assistance.

4. Les éléments obligatoires

- Présence d'anomalies liées à l'accessibilité lors du passage au validateur W3C;
- Absence de la balise de langue sur certaines pages ;
- Présence de balises HTML uniquement utilisées à des fins de présentation.

5. La structuration de l'information :

- Présence de pages dont la structure n'est pas cohérente;
- Présence de listes dont la structure est incorrecte;
- Présence de citations qui ne sont pas correctement indiquées.

6. Les formulaires :

- Absence d'étiquettes sur certains champs de formulaire ;
- Manque de pertinence de certains boutons.

7. La navigation:

- Absence des menus de navigations sur la page "Aide au choix";
- Absence du moteur de recherches sur la page "Aide au choix".

8. La consultation:

Absence d'accessibilité des documents proposés au téléchargement.

Dérogations pour charge disproportionnée

RAS

Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

• Des iframes (par exemple le social wall) présents sont injectés par des API tiers sur lesquels Harmonie Mutuelle n'a pas la main pour la gestion de l'accessibilité.

Etablissement de cette déclaration d'accessibilité

Cette déclaration a été établie le 08 août 2021.

Technologies utilisées pour la réalisation du site www.harmonie-mutuelle.fr

- HTML5
- CSS

- JavaScript
- Drupal 8

Environnement de test

Les vérifications de restitution de contenus ont été réalisées sur la base de la combinaison fournie par la base de référence du RGAA 4.0, avec les versions suivantes :

- NVDA 2019.2.1 et Firefox
- JAWS 2018 et Internet Explorer 11
- VoiceOver Mac OS 10.14 et Safari : 13.0.3

Outils pour évaluer l'accessibilité

- Contrast Color Analyser
- Assistant RGAA V4.1
- Web Developer toolbar
- Inspecteur du navigateur

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

- Homepage Générique
- Homepage Cible Entrepreneurs
- Page D'accessibilité
- Page Article avec vidéo
- Page Offre avec téléchargement PDF
- Page Carrefour Offre
- Page CCN
- Page Carrefour CCN
- Aide au choix
- Communiqué de presse
- Formulaire de contact générique
- Page Mentions légales
- FAQ

RETOUR D'INFORMATION ET CONTACT

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter Harmonie Mutuelle pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme, en envoyant un mail à : accessibilite-numerique@harmonie-mutuelle.fr

VOIES DE RECOURS

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant.

Vous avez signalé au responsable du site internet un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services du site Internet et que vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

- Écrire un message au Défenseur des droits https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/
- Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région https://www.defenseurdesdroits.fr/saisir/delegues
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre) :

Défenseur des droits Libre réponse 71120 75342 Paris CEDEX 07

CONTACT: accessibilite-numerique@harmonie-mutuelle.fr	